



**COMMUNE**  
**de**  
**SAINT-BARNABE**

7, rue du Centre  
22600 St Barnabé



**Tél. : 02.96.26.74.66**  
mairie@saint-barnabe.bzh

Saint-Barnabé, le 15 juin 2026

**M. Georges LE FRANC**  
**Maire de**  
**22600 SAINT-BARNABE**

à

**M. le Président de**  
**LCBC**  
**4-6 boulevard de la gare**  
**22600 LOUDEAC**

**Objet : Demande de levée de la réserve n° 74 inscrite au PLUi**

Monsieur le Président,

La commune sollicite la levée de la réserve n° 74 située - rue Pierre Rouxel - sur la parcelle cadastrée AD n°124 inscrite au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Cette réserve avait été instaurée en vue de permettre la réalisation d'un aménagement de type giratoire à l'intersection de la rue Pierre Rouxel et de la rue Belle Vue.

Le secteur concerné fera prochainement l'objet d'un classement en zone 30, permettant la réduction de la vitesse et la sécurité des usagers, sans qu'il soit nécessaire de réaliser l'aménagement initialement prévu.

En conséquence, le maintien de cette réserve ne se justifie plus. Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir engager les démarches nécessaires afin d'effectuer la levée de la réserve n° 74 lors de la prochaine procédure d'évolution du PLUi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Georges LE FRANC

